



COOPÉRATION FINANCIÈRE



COMCEC

# NOTE DU BCC SUR LA COOPERATION FINANCIERE

## MÉMOIRE SUR LA COOPÉRATION FINANCIÈRE

### I. Introduction

La coopération financière offre plusieurs avantages aux individus, aux organisations et aux pays, y compris le partage des risques, l'accès aux capitaux et aux marchés, le rapport coût-efficacité, le partage de l'expertise, le développement économique, la stabilité et la résilience, l'allocation des ressources, l'exploitation des forces et l'innovation. Il est important de noter que si la coopération financière peut apporter de nombreux avantages, elle s'accompagne également de défis, tels que la nécessité d'une gouvernance et d'une gestion des risques efficaces, et l'importance d'établir des accords et des voies de communication clairs. C'est pourquoi l'importance des plateformes de coopération internationale pour atténuer ces conséquences négatives est en hausse. Cela nécessite également une coopération solide, des politiques coordonnées et des efforts internationaux conjoints. La coopération financière régionale ou mondiale est donc essentielle pour assurer la stabilité du système financier international et devrait ainsi contribuer à améliorer la situation économique et sociale à l'échelle mondiale.

Pendant la pandémie, la plupart des pays ont opté pour une expansion budgétaire par le biais de politiques accommodantes afin d'atténuer le coût économique global de la pandémie. Cependant, le soutien lié à la pandémie s'est épuisé ou s'est relâché au fil du temps. Aujourd'hui, de nombreux pays, en particulier ceux qui sont développés, réduisent leur politique d'accommodement en réponse aux pressions inflationnistes, et de nombreux pays en développement se retrouvent avec un espace budgétaire limité. Ainsi, le maintien de la durabilité budgétaire est devenu encore plus difficile en raison de la hausse des taux d'intérêt et de la nécessité de protéger les populations vulnérables contre la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Les hausses de taux d'intérêt exposent les vulnérabilités en matière d'endettement, en particulier dans les pays dont les niveaux d'endettement sont plus élevés et les besoins de financement plus importants<sup>1</sup>.

Selon le FMI, il est prévu que la croissance mondiale ralentisse de 3,5 % en 2022 à 3,0 % en 2023 et à 2,9 % en 2024. Cela reste bien en dessous de la moyenne historique (2000-2019) de 3,8 %.<sup>2</sup> De plus, on s'attend à ce que l'inflation globale continue à décélérer, passant de 9,2 % en 2022, en glissement annuel, à 5,9 % en 2023 et à 4,8 % en 2024. L'inflation de base, qui exclut les prix des denrées alimentaires et de l'énergie, est également supposée diminuer, bien que plus progressivement que l'inflation globale, pour atteindre 4,5 % en 2024, selon la Banque Mondiale.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> SESRIC, Perspectives économiques de l'OCI 2022 :

<sup>2</sup> FMI, Perspectives de l'Économie Mondiale, Octobre 2023.

<sup>3</sup> Banque Mondiale, Perspectives Économiques Mondiales, Juin 2023.

Par conséquent, le ralentissement est plus prononcé dans les économies avancées que dans les marchés émergents et ceux en développement. La croissance mondiale pourrait s'affaiblir plus que prévu en cas de nouvelles tensions dans le secteur financier, ou si une inflation persistante pousse à une politique monétaire plus stricte que prévu.

## II. Finance Islamique

Naviguant dans ce qui reste une situation financière mondiale éprouvante, l'industrie mondiale des services financiers Islamiques (IFSI) en 2022 a fait preuve de solidité et de résilience et a également enregistré un développement structurel.

Pour autant, les dynamiques de reprise économique et de stabilité financière offrent un test de résilience basé sur les particularités structurelles, politiques, économiques et financières des différentes juridictions où la finance Islamique est pratiquée. En ce qui concerne la taille du secteur financier Islamique, le total des actifs du secteur financier Islamique a augmenté de 3,06 trillions de Dollars Américains en 2021 à 3,25 trillions de Dollars Américains en 2022, marquant un ralentissement de la croissance avec un taux de croissance de 6,2% en glissement annuel [2021 : 3,06 trillions de Dollars Américains avec une croissance de 13%].

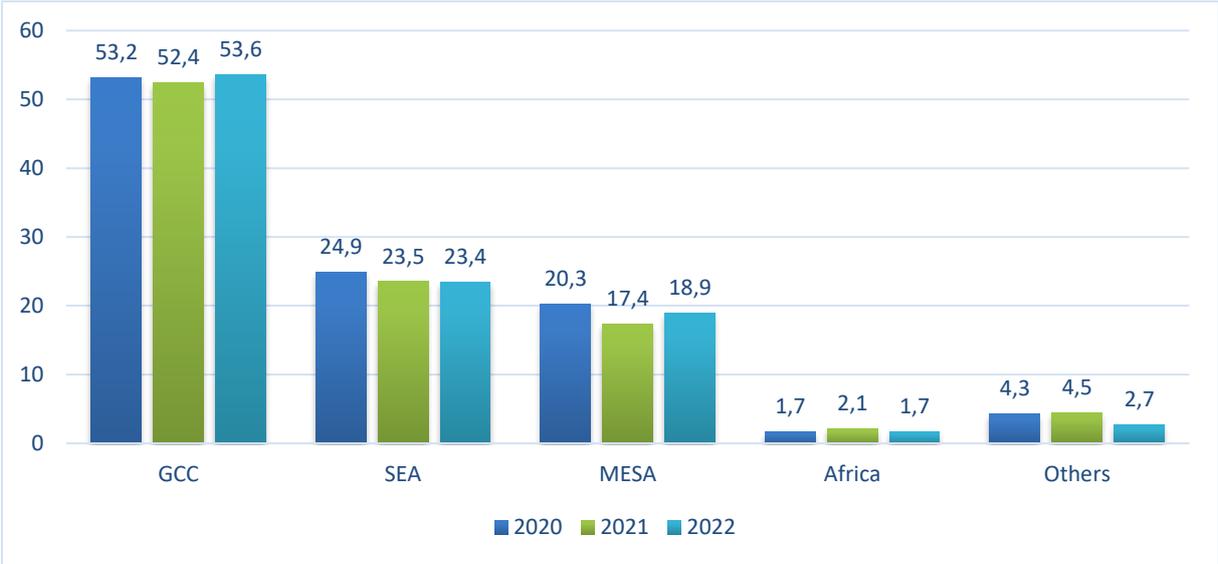
**Tableau 1 : Répartition de l'IFSI par Secteur et par Région, en milliards de dollars américains**

Région	Actifs des Banques Islamiques	Sukuk exceptionnel	Actifs des Fonds Islamiques	Contributions aux Assurances Islamiques	Total	À partager (%)
<b>Le Conseil de coopération du Golfe (CCG)</b>	1342.9	356.6	24.1	16.7	1740.4	53.6
<b>Asie du Sud-Est (SEA)</b>	307.2	411.4	32.8	6.0	757.4	23.3
<b>Moyen-Orient et Asie du Sud (MESA)</b>	478.3	57.8	62.9	5.9	604.9	18.6
<b>Afrique</b>	49.6	2.9	1.9	0.8	55.2	1.7
<b>Autres</b>	71.2	1.0	14.9	0.6	87.7	2.7
<b>Total</b>	2249.2	829.7	136.6	30.0	3245.5	100.0
<b>À partager (%)</b>	69.3	25.6	4.2	0.9	100.0	

Source : Rapport sur la Stabilité de l'Industrie des Services Financiers Islamiques 2023

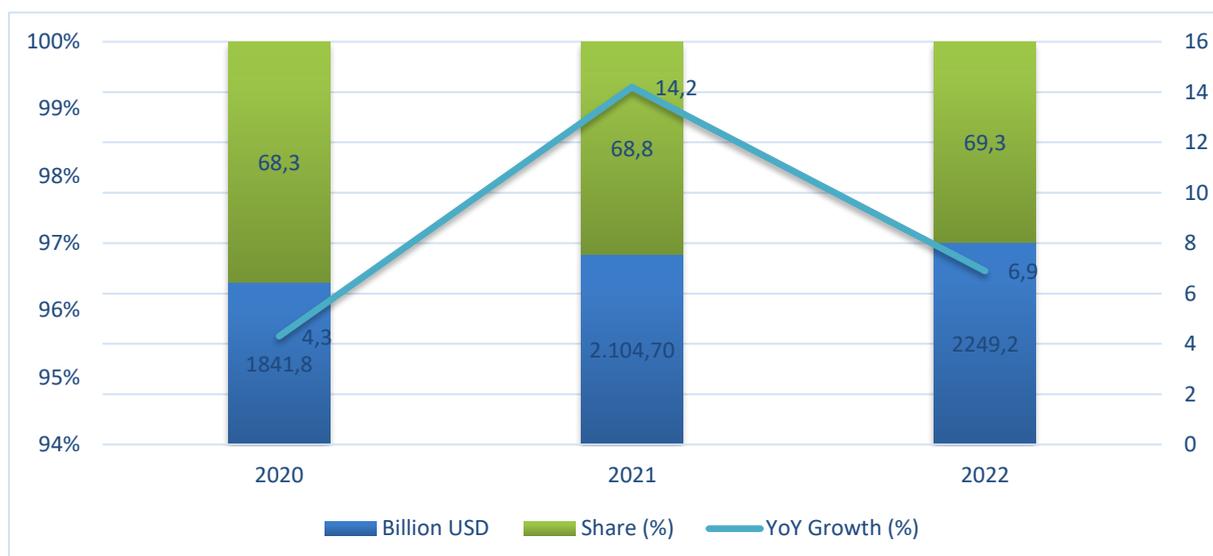
En ce qui concerne la concentration de la finance islamique selon la région, la région du CCG détient toujours la part la plus importante (53,6%), 1 730,3 milliards de dollars US en 2022. Le CCG est suivi par l'Asie du Sud-Est, l'une des régions les plus prometteuses pour la croissance du marché de la finance islamique avec des pays régionaux tels que la Malaisie et l'Indonésie, qui ont enregistré 757,4 milliards de dollars d'actifs totaux et une part de 23,3 % dans le secteur mondial de la finance islamique en 2022. La part de marché du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud (MESA), qui a considérablement diminué, passant de 20,3 % (en 2020) à 17,4 % en 2021, a connu un rebond en parvenant à augmenter sa part à 18,6 % en 2022. D'autre part, l'Afrique, qui représentait 2,1 % du secteur mondial en 2021, a été en dessous de ses capacités en 2022, et sa part a baissé de 2,1 % à 1,7 %, avec un volume d'actifs de 55,2 millions de Dollars Américains.

**Figure 1 : Répartition Régionale des Actifs Globaux IFSI (industrie mondiale des services financiers Islamiques) (%) (2020-2022)**



Source : Compilé à partir des rapports de stabilité de l'industrie des services financiers islamiques 2021, 2022 et 2023

**Figure 2 : Performance en Glissement Annuel du Secteur Bancaire Islamique (2020-2022)**



Source : Compilé à partir des rapports de stabilité de l'industrie des services financiers islamiques 2021, 2022 et 2023

Le secteur de la Finance Islamique comprend trois segments principaux : la banque, les marchés financiers et les Assurances Islamiques. Le secteur bancaire islamique est la composante dominante de l'industrie de la finance Islamique. Le segment bancaire islamique a conservé sa domination en termes de taille d'actifs de 2,25 trillions de Dollars Américains à la fin de 2022 (2021 : 2,10 trillions de Dollars Américains) représentant 69,3% de la valeur des actifs mondiaux des IFSI (industrie mondiale des services financiers Islamiques) (2021 : 68,7%). En 2022, le segment a enregistré une croissance des actifs de 6,9 % en glissement annuel.

Le segment global du marché des capitaux Islamiques (ICM), composé de Sukuk, de fonds Islamiques et de capitaux propres Islamiques, a enregistré un taux de croissance plus faible, à un chiffre, pour la première fois en cinq ans.

La valeur de l'ICM de 966,3 billions de Dollars Américains (2021 : 910,9 billions de Dollars Américains) représentait une part de 29,8% des actifs mondiaux des IFSI à la fin de 2022 (2021 : 30,5 billions de Dollars Américains).

Le sous-segment des Sukuk a conservé sa prédominance au sein du segment ICM, enregistrant une croissance de 7,0 % en glissement annuel en 2022 (12,5 % en 2021), tandis que les fonds Islamiques ont connu une croissance marginale de 1,0 % en glissement annuel au cours de la même période. Par ailleurs, le segment Assurances Islamiques a enregistré une croissance de 16,1 % en glissement annuel pour atteindre 30,0 billions de Dollars Américains (2022 : 25,8 billions de

Dollars Américains) à la fin de 2021. Néanmoins, la part du segment dans les actifs mondiaux des IFSI reste de 0,9 %.

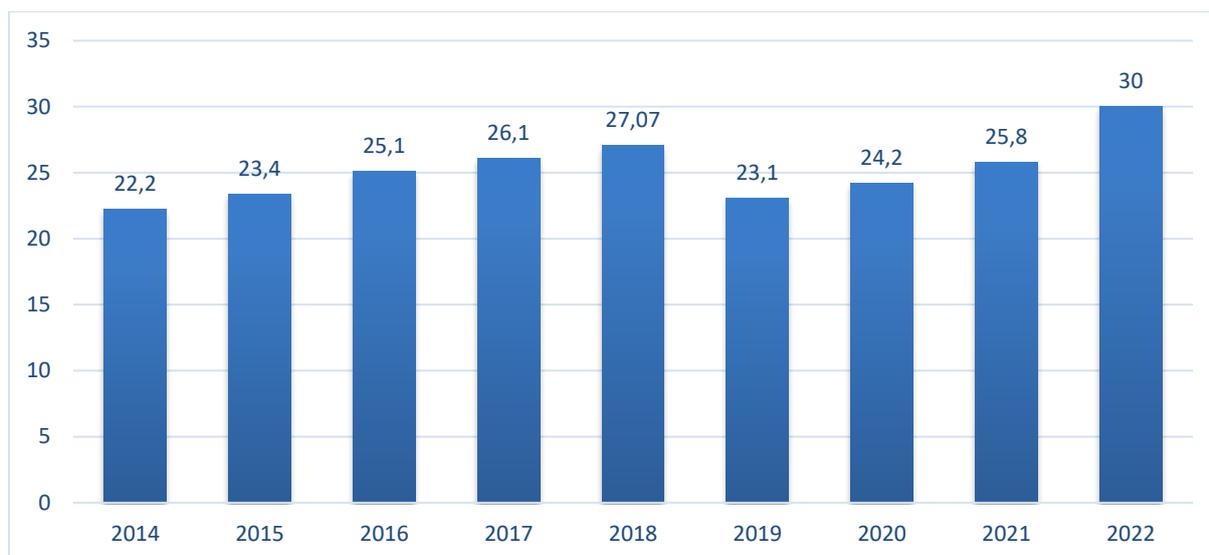
**Figure 3 : Émissions mondiales de Sukuk (2010-2022, milliards USD)**



Source : Rapport Sukuk IIFM 2023

Le total des émissions mondiales s'est élevé à 182,715 billions de Dollars Américains, ce qui confirme la position de leader des Sukuk en tant qu'instrument de financement clé. Les émissions mondiales de Sukuk ont montré une légère baisse d'environ 2,96 % par an, soit 188,121 billions de Dollars Américains en 2021 comparé à 182,715 billions de Dollars Américains en 2022. Le volume d'émission au cours de l'année 2022 est principalement dû aux émissions de Sukuk souverains en provenance d'Asie, du CCG (Conseil de Coopération du Golfe), d'Afrique et de certaines autres juridictions. La Malaisie continue de dominer le marché global des Sukuk, tandis que les émissions en provenance d'Arabie saoudite et d'Indonésie ont maintenu leur tendance à la hausse et ont augmenté avec un bon volume. Les émissions de Sukuk de certains autres pays tels que le Bahreïn, la Turquie, etc. ont également émis régulièrement des Sukuk.

**Figure 4 : Tendence des Contributions à aux Assurances Islamiques Globales (billions de Dollars Américains) (2014-2022)**



Source : Rapport sur la Stabilité de l'Industrie des Services Financiers Islamiques 2023

L'industrie mondiale des Assurances Islamiques a enregistré une croissance de 16,1 % en glissement annuel en 2022 pour atteindre 30 billions de Dollars Américains, dépassant de loin la croissance annuelle de 5,4 % atteinte en 2021. Au cours des 12 dernières années (2011-22), l'industrie a connu un taux de croissance moyen composé de 6,4 %. Les sept principaux marchés, qui ont généré environ 95 % des contributions globales, sont l'Arabie saoudite, l'Iran, le Soudan, Brunei, la Malaisie et l'Indonésie.

**Figure 5 : Actifs sous Gestion et Nombre de Fonds Islamiques (milliards USD)**



Source : Rapport sur la Stabilité de l'Industrie des Services Financiers Islamiques 2023

### **III. EFFORTS DE COOPERATION DU COMCEC : LA STRATÉGIE ET LA COOPÉRATION FINANCIÈRE DU COMCEC**

L'idée de renforcer la coopération financière dans le cadre du COMCEC remonte à ses premières réunions. Les efforts de coopération dans ce domaine ont été intensifiés et approfondis ces dernières années. La stratégie du COMCEC a défini la finance comme l'un des domaines de coopération du COMCEC. L'approfondissement et l'élargissement de la coopération financière entre les pays membres de l'OCI ont été définis comme un objectif important de la Stratégie. Dans ce cadre, depuis la 38<sup>ème</sup> Session du COMCEC, le Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC a élaboré sur l'Amélioration de la Coopération entre les Banques Centrales en Termes de Monnaies Numériques : Défis et perspectives pour les pays membres de l'OCI lors de ses 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> réunions.

#### **Amélioration de la Coopération entre les Banques Centrales en Termes de Monnaies Numériques : Défis et perspectives pour les pays membres de l'OCI**

##### **(19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> Réunions du Groupe de Travail sur la coopération financière)**

La 19<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière (GTCF) s'est tenue le 9 Mai 2023, dans un format virtuel uniquement, avec pour thème "Amélioration de la Coopération entre les Banques Centrales en termes de Monnaies Numériques" : Défis et perspectives pour les pays membres de l'OCI". La première version préliminaire du rapport, accompagnée d'un cas par pays, a été soumise à la 19<sup>ème</sup> réunion du GTCF et la version finale du rapport a été soumise à la 20<sup>ème</sup> réunion du GTF tenue les 9 et 10 octobre 2023 à Ankara, à l'hôtel CP Ankara, Turquie.

L'objectif principal de ce rapport est de fournir une analyse et une élaboration sur (i) les monnaies numériques, (ii) les initiatives actuelles dans différentes juridictions sur les MNBC (Monnaies Numériques de Banque Centrale), avec un accent particulier sur les initiatives dans les pays membres de l'OCI, (iii) les rôles et les responsabilités parmi les institutions gouvernementales pour l'introduction, (iv) la réglementation des monnaies numériques, et les défis et les perspectives des monnaies numériques pour les pays membres de l'OCI. Le rapport a élaboré et analysé les récentes initiatives et questions mondiales et locales concernant les monnaies numériques.

En outre, la 20<sup>ème</sup> réunion du groupe de travail sur la coopération financière a formulé les recommandations suivantes, qui seront soumises à la Session Ministérielle du COMCEC.

- Mettre en place un comité de gestion/pilotage de projet et identifier les objectifs et les cas d'utilisation des CBDC (Monnaies Numériques de Banques Centrales) en consultation avec un large éventail de parties prenantes (organismes gouvernementaux, institutions financières, universités, groupes de réflexion, organisations de la société civile, etc.) afin de construire un écosystème numérique interopérable avec le(s) système(s) de paiement existant(s), d'accroître l'inclusion financière et d'améliorer la transmission de la politique monétaire
- Développement du cadre juridique et de conformité réglementaire / approbation et surveillance réglementaires pour assurer la clarté juridique, la gestion des risques, la protection des consommateurs et le rôle de la Banque Centrale.
- Mise en place d'un groupe de travail spécialisé comprenant des spécialistes de la Banque Centrale afin d'identifier la bonne pile technologique pour les CBDC (Monnaies Numériques de Banques Centrales) (c'est-à-dire pour assurer la sécurité, l'efficacité, l'évolutivité, l'interopérabilité, etc.)
- Conception et développement des CBDC (Monnaies Numériques de Banques Centrales) avec des tests approfondis et des études pilotes réalisés par les Banques Centrales en consultation avec des experts en technologie et les parties prenantes concernées.
- Développer des politiques/stratégies/programmes pour assurer la sécurité et la protection de la vie privée afin de protéger les données et les transactions des utilisateurs et de trouver un équilibre entre la protection de la vie privée et les exigences légales.
- Faciliter l'accès du public aux CBDC (Monnaies Numériques des Banques Centrales) grâce à des canaux de distribution faciles d'utilisation, en collaboration avec les institutions financières.
- Renforcement du mécanisme de transmission monétaire et amélioration de l'efficacité de la politique monétaire et de la stabilité financière par le biais des CBDC (Monnaies Numériques des Banques Centrales)
- Développer une stratégie complète de relations publiques et de communication (c'est-à-dire des applications mobiles) afin de renforcer les capacités des utilisateurs et de les sensibiliser au sujet de l'utilisation, des avantages et de la sécurité des CBDC (Monnaies Numériques des Banques Centrales).
- Développer/améliorer des mécanismes solides de suivi et de maintenance pour recueillir des informations sur les performances de la CBDC (Monnaies Numériques des Banques Centrales).
- Promouvoir l'utilisation transfrontalière des CBDC (Monnaies Numériques des Banques Centrales) en renforçant la coopération internationale entre les Banques Centrales et les organisations internationales par le biais de normes et de protocoles.

Tous les rapports soumis aux réunions et les présentations faites au cours des réunions sont disponibles sur la page Web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org)).

### **Le mécanisme de financement de projet du COMCEC**

Le Financement des Projets du COMCEC (FPC) est l'autre instrument important de la Stratégie. Les projets financés dans le cadre du FPC doivent servir la coopération entre les pays membres et doivent être conçus conformément aux objectifs et aux résultats attendus définis par la stratégie dans la section finances. Les projets jouent également un rôle important dans la réalisation des recommandations politiques formulées par les pays membres lors des réunions du GTCF.

Dans le cadre du 10<sup>ème</sup> Appel à Propositions de Projet, le SESRIC a mis en œuvre le projet intitulé "Libérer le Potentiel de la Finance Islamique dans le Soutien des MPME dans les Pays Membres de l'OCI" au profit de 23 Pays Membres. Le projet vise à contribuer aux efforts déployés par les pays membres de l'OCI pour améliorer le rôle de la Finance Islamique dans le soutien aux microentreprises et aux PME dans la période post-pandémique. Un atelier sur "la Promotion de la Finance Sociale Islamique et l'Accélération de la Croissance des Ecosystèmes de la Chaîne de Valeur Halal" a été tenu à Kuala Lumpur du 20 au 21 Septembre 2023 avec la participation de 44 participants de haut niveau des départements concernés des Banques Centrales et des institutions financières. De plus, une formation virtuelle intitulée "Exploitation des Parties Prenantes Clés en vue d'un Développement Inclusif et Durable des MPME" a été organisée du 24 au 26 Octobre 2023.

### **Autres efforts en cours dans le cadre du COMCEC :**

- **Forum des Bourses des États Membres de l'OCI :** La coopération entre les Bourses a été lancée en 2005 conformément à la décision prise par la 20<sup>ème</sup> Session du COMCEC. Le Forum a tenu jusqu'à présent 16 réunions. La 17<sup>ème</sup> Réunion du Forum s'est virtuellement tenue le 31 Octobre 2023. Parallèlement aux efforts visant à accroître la coopération entre les bourses, le Forum a réalisé certains projets importants tels que le Fonds Indiciel OCI / COMCEC. Conformément aux résolutions pertinentes de la 38<sup>ème</sup> Session du COMCEC et de la 39<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi, les États Membres ont été invités à soutenir des activités actives de promotion et de marketing pour les investisseurs potentiels et la communauté financière dans leurs pays respectifs afin d'accroître la sensibilisation au Fonds International Shariah S&P OCI/COMCEC, lancé sous la coordination du Forum des Bourses de l'OCI, qui comprend des actions de l'Indice Shariah OCI COMCEC 50.
- Le Forum a également travaillé sur l'Initiative d'Echange d'Or pour les Pays Membres de l'OCI. Conformément aux résolutions pertinentes de la 38<sup>ème</sup> Session du COMCEC et de la 39<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi, le Secrétariat du Forum devrait faire avancer les préparations techniques sur le nouveau modèle basé sur la chaîne de blocs pour le Projet de Bourse d'Or de l'OCI en coopération avec les banques centrales, et faire un rapport sur les progrès de la 39<sup>ème</sup> Session du COMCEC. En outre, les États Membres et leurs

institutions pertinentes ont été invités à soutenir activement le Groupe de Travail du Forum sur les Métaux Précieux en trouvant des homologues et en désignant des points focaux dans leurs pays respectifs pour diriger le projet de Bourse d'Or de l'OCI afin de contribuer à la formulation du modèle d'affaires pour un Marché de Bourse d'Or de l'OCI qui fonctionne bien. Les informations détaillées concernant les activités du Forum sont disponibles sur [www.oicexchanges.org](http://www.oicexchanges.org).

- **Forum Des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC** : La coopération entre les Bourses a été lancée en 2011 conformément à la décision prise par la 27<sup>ème</sup> Session du COMCEC. Le Forum a tenu jusqu'à présent onze réunions. La 12<sup>ème</sup> réunion du Forum des régulateurs du marché des capitaux du COMCEC s'est tenue virtuellement les 6 et 7 novembre 2023.

En ce qui concerne les résolutions pertinentes de la 38<sup>ème</sup> Session du COMCEC et de la 39<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi, il est demandé aux États Membres intéressés de participer activement à la mise en place de la Plateforme Électronique de l'Immobilier du COMCEC / Bourse de l'Immobilier du COMCEC et les a invités à identifier leurs organes autorisés ainsi qu'à les notifier au Secrétariat du Forum pour renforcer la coordination. Les détails concernant les activités du forum sont disponibles sur le site web du forum. ([www.comceccmr.org](http://www.comceccmr.org))

- **Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC** : Lors de la 16<sup>ème</sup> Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des États Membres de l'OCI, les banques centrales des États Membres de l'OCI ont décidé de poursuivre leurs activités en tant que "Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC". La 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC a pris note du communiqué de ladite Réunion ainsi que de la décision relative à la création du "Forum des Banques Centrales OCI-COMCEC". Dans ce cadre, la 5<sup>ème</sup> Réunion du Forum s'est tenue les 24 et 25 Septembre 2023 à Istanbul, en Turquie. Les détails concernant les activités du Forum sont disponibles sur le site Web du Forum. ([www.comceccentralbanks.org](http://www.comceccentralbanks.org))

-----

-----